

Pour diffusion immédiate
CNW Code 35
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin - Wolastokuk Bilan positif de la participation citoyenne à l'audience publique

Québec, le 31 juillet 2024 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Marie-Eve Fortin, présidente, et de Linda St-Michel, commissaire, dresse un bilan positif de la participation citoyenne durant l'audience publique sur le projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk dans les MRC de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup par Énergie éolienne PPAW s.e.c.

En plus des questions posées les 10 et 11 juin 2024, différentes personnes ainsi que des groupes et organismes qui souhaitaient donner leurs points de vue et suggestions sur le projet se sont exprimés à l'occasion des séances publiques des 23 et 24 juillet derniers.

La commission a tenu un total de 5 séances publiques représentant près de 16 heures d'échanges avec les participantes et participants. Quelque 114 personnes ont assisté en salle aux séances et plus de 325 personnes les ont regardées en direct ou en différé sur le site Web et la page Facebook du BAPE. Une quarantaine de questions ont été posées sur de nombreux thèmes tels que les retombées économiques du projet, les répercussions environnementales prévues et les mesures pour y faire face, ainsi que la possibilité d'une réflexion nationale sur la filière éolienne. La commission a reçu également 22 mémoires, dont 13 lui ont été présentés en séances publiques, auxquels se sont ajoutées 4 présentations verbales ainsi que 4 commentaires.

L'équipe de la commission d'enquête tient à remercier toutes les personnes, groupes et organismes qui sont intervenus durant les séances publiques. Par les questions posées et opinions exprimées, la commission a pu en savoir davantage sur les préoccupations à l'égard du projet et sur les réalités de son milieu d'insertion, contribuant du même coup à enrichir son analyse.

La commission d'enquête poursuit son travail d'analyse et procède à la rédaction de son rapport qui sera déposé au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, au plus tard le 10 octobre 2024.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
eolienppaw@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca